

FISHERY AND AQUACULTURE COUNTRY PROFILES	Food and Agriculture Organization of the United Nations	FID/CP/RDC
PROFILS DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE PAR PAYS	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	 Août 2009
PERFILES SOBRE LA PESCA Y LA ACUICULTURA POR PAÍSES	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación	

VUE GÉNÉRALE DU SECTEUR DES PÊCHES NATIONAL

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

1. DONNÉES ÉCONOMIQUES ET GÉOGRAPHIQUES GÉNÉRALES

Superficie:	2 345 000 km ²
Superficie de l'espace aquatique :	500 km ² ¹
Superficie du plateau continental	1 150 km ²
Longueur de la côte	37 km
Population (2007):	62 523 000
PIB (2006), valorisation dollars PPA:	44,44 milliards de \$EU
PIB par habitant, valorisation dollars PPA (2006):	856 \$EU
PIB agricole (2006):	46,7% du PIB
PIB halieutique (2006 ou autre)	-

Source: OECD

2. DONNÉES RELATIVES AUX PÊCHES

2007	Production	Importations	Exportations	Offre totale	Offre par habitant
	En tonnes poids vif				kg/an
Poisson destiné à la consommation humaine	238 970	102 893	-	341 863	5,5
Poisson destiné à l'alimentation animale et à d'autres besoins	-	-	-		

¹ CIA. 2010. The World Factbook. Congo, D.R.

Emploi estimé (2006):	
(i) Secteur primaire (y compris l'aquaculture) :	153 432
(ii) Secteur secondaire:	500 000
Commerce estimé (2007):	
Valeur des importations halieutiques:	71 034 000 \$EU
Valeur des exportations halieutiques:	402 000 \$EU

3. STRUCTURE DU SECTEUR HALIEUTIQUE

3.1 Secteur général des pêches

Le secteur des pêches de la République Démocratique du Congo comprend la pêche maritime, la pêche continentale et l'aquaculture. La production marine provient d'un petit littoral long d'environ 40 km entre l'Angola et la République du Congo. La zone économique exclusive (ZEE) couvre une superficie estimée à 1 150 km².

Les ressources halieutiques d'eau douce peuplent les nombreux lacs, marais et plaines d'inondation du pays alimentés par le riche système hydrographique du bassin du Congo.

L'aquaculture repose principalement sur la pisciculture familiale de subsistance dans laquelle la culture de tilapias et de poissons chats est prédominante malgré les potentialités d'élevage d'autres espèces.

3.2 Sous-secteur des pêches maritimes

En raison de la longueur réduite de la côte, les captures d'origine marine sont modestes et estimées environ à 2% de la production halieutique totale depuis les années 1990. La quasi totalité de ce poisson provient de la pêche artisanale qui utilise des pirogues et la senne de plage. Selon une enquête cadre réalisée en 1995, le littoral de la RDC comprenait 417 points de débarquement et comptait 26 300 pêcheurs et 10 650 embarcations. Dès lors il semble que le nombre des pêcheurs a fortement tombé.

3.3 Sous-secteur des pêches continentales

La pêche continentale est pratiquée dans les principaux lacs de la vallée du rift - située à l'est du pays le long des frontières avec le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, la Zambie et l'Ouganda - et les plans d'eau du bassin du fleuve Congo. Les eaux continentales de la RDC comptent 1089 espèces selon FISHBASE (voir <http://www.fishbase.org>). Les principales espèces exploitées appartiennent entre autres aux familles des Allestidae, Morydae, Claridae, Cichlidae et Cyprinidae.

Ces plans d'eau couvrent une superficie de l'ordre de 98 000 km² (tableau 1). Le nombre de pêcheurs dans ce sous-secteur est inconnu de même que le parc piroguier. La production totale en 2007 est estimée à 230 000 tonnes représentant 96% de la production halieutique nationale. Il n'existe pas de données relatives aux captures par principaux groupes d'espèces ou types de pêches. Les engins de pêche les plus répandus comprennent des sennes, des filets maillants et des lignes à main.

3.3.1 Sites de débarquement

Les sites de débarquement sont multiples et répartis à proximité des zones de production qui sont décrites dans les sections qui suivent et qui donnent également les moyens de production et les principales ressources.

a) Lac Moëro Luapula

Le lac Moëro Luapula couvre une superficie de 4 650 km² s'étendant entre la Zambie et la RDC. 1 950 km² reviennent à ce dernier pays. Le Lac Moëro Luapula est connu pour son importance commerciale en termes de produits halieutiques dans la ceinture du cuivre du district minier du Katanga. Au sud le fleuve Luapula se joint au lac pour former une plaine d'inondation qui constitue la base d'une pêcherie impliquant plusieurs espèces, types d'engins, et opérateurs locaux.

Tableau 1 : Plans d'eau de la RDC et leur superficie

Plans d'eau	Superficie de l'espace aquatique relevant de la RDC (Km ²)
L. Moëro Luapula	1 950
L. Tanganyika	14 805
L. Kivu	1 370
L. Edouard	1 670
L. Albert	2 424
B. Congo	25 000
P. d'inondation de Lualaba	10 000
Forêts inondées	38 000
L. Tumba	765
L. Mayi Ndombe	2 300
Pool Malebo	230

Source : FAO

Dans le lac lui-même, les principaux groupes de démersaux d'importance pour la pêche comprennent des Tilapias (Cichlidae : *Oreochromis Serranochromis Tylochromis*), des *Clarias*, *Synodontis Barbis* et des Mormyridae. La pêche du "chisense" (pêche à la lumière du poisson pélagique) s'est développée rapidement depuis le début des années 80 au point qu'on pense qu'elle constitue l'élément le plus important de la pêcherie. Les filets maillants et les lignes sont les engins utilisés dans la pêche démersale; les bateaux et les sennes de plage sont impliqués dans la pêche au "chisense". A Moëro Luapula, l'évolution générale a été caractérisée par l'accroissement rapide de l'effort, le manque de mesures de contrôle efficaces, le déclin continu des espèces recherchées, le maintien des niveaux de production par les espèces de faible valeur et le développement de la petite pêche pélagique. Il n'existe pas de données fiables retraçant l'évolution des captures et de l'effort sur le côté du lac relevant de la RDC. Cependant, on sait que les captures ont diminué considérablement depuis le début des années 1970, après la nationalisation de plusieurs unités de pêche industrielle. On estime à environ 13 000 t/an la production globale du lac au cours des dernières décennies.

b) Lac Tanganyika

Le lac Tanganyika est le plus grand des lacs de la vallée du rift. Il couvre une superficie d'environ 32 900 km². Il se partage entre quatre pays, à savoir la RDC (45%), le Burundi (8%), la Tanzanie (41%) et la Zambie (6%). Avec une profondeur moyenne de 570m, c'est le second lac le plus profond du monde après le lac Baikal. La pêche s'est intensifiée considérablement au cours du 20ème siècle, en rapport avec l'expansion drastique de la population humaine et son installation autour du lac, et l'introduction de diverses innovations technologiques, telles que des lampes à pétrole (kérosène) à pression pour la pêche nocturne, le fil synthétique et les embarcations motorisées. Les opérations modernes de capture exploitent principalement six espèces pélagiques endémiques non-cichlides. Celles-ci incluent les deux espèces de sardines (Clupéidés) se déplaçant en bancs localement connues sous l'appellation dagaa (*Limnothrissa miodon* et *Stolothrissa tanganicae*) ainsi que leurs principaux prédateurs, tous des Centropomidae du genre *Lates*, principalement *L. stappersii*, *L. angustifrons*, *L. mariae* et *L. microlepis*. Ces trois

dernières espèces sont des captures accidentelles. La pêche commerciale du lac est essentiellement basée sur les deux Clupéidés (65 % du tonnage) et *L. stappersii* (30% du tonnage). Au cours des dernières années, les captures annuelles de l'ensemble du lac (valeurs estimées) ont fluctué entre 165 000 et 200 000 tonnes se traduisant par des revenus annuels de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars américains. Les captures de la RDC ont été estimées à environ 90 000 tonnes, sur la base des extrapolations des données sur l'effort de pêche. Cela représente environ la moitié des captures annuelles du lac.

c) Lac Kivu

Le lac est partagé entre la RDC et le Rwanda et se verse dans le Lac Tanganyika à travers le fleuve Ruzizi. Il couvre une superficie totale de 2 370 km² environ dont 1 370 km², soit 58%, se trouvent en RDC. Les espèces endémiques comprennent des *Barbus* et des *Clarias*, *Haplochromis* et *Oreochromis niloticus*. Les poissons introduits depuis les années 50 comprennent *Tilapia rendalli*, *Oreochromis macrochir*, et du lac Tanganyika en 1959, le petit pélagique *Limnothrissa miodon*. Le développement et l'expansion du stock de *L. miodon* a servi au développement d'une pêche pélagique au lift-net (carrelet) à partir de la fin des années 70. Cette pêche s'est d'abord développée en RDC, en utilisant des catamarans, puis s'est étendue plus tard dans les eaux rwandaises. Depuis le milieu des années 80, il y a eu un changement vers des unités de trimarans plus efficaces. Au début des années 90, après une vaste période d'assistance technique au secteur relevant du Rwanda, environ 240 unités étaient en activité dans la pêche au lift-net dans l'ensemble du lac. On a dénombré soixante dix de ces unités en activité du côté de la RDC. Des pirogues traditionnelles pêchant à la senne de plage, au filet maillant et à la ligne à main sont en nombre bien plus élevé dans les eaux de la RDC. Sur environ 2 117 unités en activité dans l'ensemble du lac au début des années 90, 811 étaient attribuées au Rwanda et 1 306 à la RDC. L'effectif total des pêcheurs à cette période a été estimé à 6 563 dont 3 027 étaient associés à la pêche pélagique et 3 536 à la pêche traditionnelle. Les débarquements totaux des petits pélagiques ont été estimés à environ 3 200 t/an et ceux d'autres espèces à environ 4 300 t/an. Les activités de pêche ont été fortement affectées par des troubles régionaux au cours de la décennie passée, ce qui a fait chuter les captures.

d) Lac Edouard

Partagé entre la RDC et l'Ouganda, le lac Edouard a une superficie de 2 300 km² dont 1 630 km² soit 71% reviennent à la RDC et 670 km² soit 29% à l'Ouganda. Le lac se jette dans le fleuve Semliki qui s'écoule vers le nord à travers la RDC au-dessous des contreforts occidentaux des montagnes de Ruwenzori, pour se déverser dans le lac Albert. Dans le passé, le lac Edouard a fourni d'importantes pêcheries dont les captures étaient principalement composées de poissons chats (*Bagrus* et *Clarias spp.*), et de lungfish (*Protopterus aethiopicus*²). Les données récentes des captures pour le secteur relevant de la RDC ne sont pas disponibles. Bien que tout le littoral de la RDC soit sous l'administration nominale du Parc national de Virungu, on pense que l'activité de pêche est en grande partie - sinon entièrement - non réglementée à cause des troubles à l'ordre civil aux cours des dix à quinze dernières années. Les rapports disponibles font état de l'utilisation étendue de filets à petites mailles et de la surexploitation du stock de Tilapias. Quand le parc national a été créé, les villageois déplacés avaient bénéficié de droits exclusifs de pêche devant être exercés dans le cadre d'une société coopérative. La société a fonctionné avec des équipements à grande capacité de production (senneurs) et de traitement (salaison, séchage), mais apparemment a été assaillie par des problèmes de maintenance et administratifs qui ont conduit à la défaillance opérationnelle et à

² Common name in DRC is "Lût" (Fishbase)

l'introduction de licences de pêche aux particuliers. Les informations collectées au début des années 90 signalent 1 041 pirogues en activité du côté de la RDC dont environ un tiers auraient pêché illégalement dans des aires protégées (zones de reproduction). Au cours de la même période, la production à partir du secteur du lac relevant de la RDC a été estimée à 11 400 t/an.

e) Lac Albert

Réparti entre l'Ouganda (54%) et la RDC (46%), le lac Albert couvre une superficie de 5 270 km² alimentée au sud par le fleuve Semliki et le Nil qui fait une boucle dans la pointe septentrionale du lac. Comme avec les autres grands lacs de la vallée du rift, le lac Albert contient une grande variété de poissons. Cependant, les prises commerciales comportent principalement trois espèces - à savoir *Alestes baremose*, *Hydrocynus forskahlii*, et *Lates niloticus*. Les statistiques enregistrées au cours de la période entre le début et la fin des années 80 indiquent que les captures sur l'ensemble du lac ont plutôt fluctué sensiblement entre 7000 t environ pour les valeurs les plus basses et plus de 20 000 t pour les plus élevées. Les faibles niveaux de captures enregistrés de la fin des années 70 au milieu des années 80 ont été attribués aux faibles performances de la pêche industrielle suite aux tentatives de nationalisation. L'augmentation de la production à partir de la fin des années 80 a été attribuée à l'injection massive d'équipements et d'engins importés dans le cadre de programmes d'assistance/aide extérieure à l'Ouganda. Beaucoup de ces intrants se sont retrouvés en fin de compte du côté de la RDC. Les données sur la taille de la flotte et le nombre d'opérateurs sont éparses. Au début des années 90 on a estimé qu'environ 5 700 embarcations opéraient sur l'ensemble du lac et que 3 200 d'entre elles travaillaient en RDC. Des multiples unités industrielles qui étaient en activité dans les eaux de la RDC au début des années 70, on a signalé une seule encore en activité. Au début des années 90, on a estimé à environ 20 000 le nombre d'emplois relatifs au secteur primaire pour tout le lac.

f) Bassin du fleuve Congo

Le bassin du fleuve Congo couvre une superficie de 25 000 km² environ. Le fleuve Congo et plusieurs de ses affluents comme l'Uganga, la Lualaba, la Lulonga et la Tschuapa y contribuent. Le bassin du Congo comprend quelque 33 000 km de canaux fluviaux. En période de hautes eaux, les zones inondables et les marais peuvent augmenter pour couvrir des millions d'hectares supplémentaires. Aucune mesure exacte des zones inondées n'a été faite, et les estimations varient de 25 000 à 50 000 kilomètres. Les rapports de la FAO du milieu des années 80 indiquent l'usage répandu de méthodes de pêches traditionnelles utilisant des embarcations non motorisées, des filets maillants, des sennes, et des lignes à main; la dispersion de l'effort de pêche avec des groupes de pêcheurs opérant à partir de petits villages ou de camps provisoires; une production inconnue mais jusqu'à 20 000 t (équivalent de poids frais) atteignant les marchés de Kinshasa en 1984.

g) Plaine d'inondation de Lualaba/Complexe des lacs

La haute plaine d'inondation de Lualaba aussi connue sous le nom de la dépression de Kamolondo est approximativement de 250 km de long sur 40 km de large. Elle comprend plus de 50 lacs de toutes les dimensions y compris le lac Upemba, tous contenant 37 espèces de poissons. Les captures sont constituées principalement de *Momyrus*, *Hydrocynus*, *Alestes*, *Distichodus*, *Clarias*, *Synodontis*, *Lates niloticus* et de diverses espèces de tilapias. Aucune donnée récente de captures/effort n'est disponible. Les estimations du début des années 80 ont évalué les captures annuelles à 10 000 - 16 000 t.

h) Forêts inondées du bassin central du Congo

Dans la région de Mbandaka au confluent des fleuves Ubangi et Congo, il existe de vastes zones de forêts inondées couvrant presque 38 000 km², avec des fluctuations dépendant des précipitations et des changements saisonniers du niveau du fleuve Congo. Les forêts inondées sont caractérisées par des eaux turbides de couleur brune de faible pH, constituées de fragments de plantes suspendus dans des conditions anaérobies et réductrices. Des 400 espèces de poissons associées au bassin du fleuve Congo, certaines sont endémiques et/ou adaptées à de l'eau de couleur brune dont les familles comprennent les Protopteridae, les Polypteridae, les Notopteridae, les Clariidae, les Anabantidae et les Channidae. Les données des captures et d'effort pour la zone de forêt inondée ne sont pas disponibles.

i) Lac Tumba

Associé à la région de forêts inondées de Mbandaka, le lac Tumba est un plan d'eau peu profond avec une superficie de 765 km² (variable) qui communique avec le fleuve Congo par le canal d'Irebu, le remplissant ou le vidant selon le flux (niveau des inondations). Tumba héberge 114 espèces de poissons. Aucune donnée récente sur les captures et l'effort n'est disponible.

j) Lac Mayi Ndombe

Le lac Mayi Ndombe un grand lac peu profond du bassin moyen du Congo. Avec 2 300 km² il est associé aux forêts inondées et aux marais. Il se jette dans le Congo par l'intermédiaire des fleuves Fimi et Kwa. Aucune donnée récente sur la pêche n'est disponible. Les évaluations du milieu des années 80 mettent le nombre de pêcheurs à environ 4 600, et les captures annuelles à environ 1 000 t.

k) Pool Malebo (Pool Stanley).

Le pool Malebo est un grand lac riverain (550 km²) partagé entre la République du Congo (330 km²) et la RDC (220 km²) et formé par l'élargissement du fleuve Congo. Les villes de Kinshasa et de Brazzaville se trouvent respectivement sur les rives méridionale et septentrionale du pool, juste avant que le fleuve n'entre sur 350 kilomètres de gorges et cascades qui empêchent toute navigation et laissent tomber le canal de l'altitude intérieure du plateau de 350 m au niveau de la mer proche. L'océan Atlantique à l'embouchure du fleuve se trouve à environ 400 kilomètres à l'ouest de Kinshasa. Environ 165 espèces ont été recensées dans le pool. Aucune donnée récente de la production/effort n'est disponible. Les évaluations du milieu des années 80 du côté de la RDC ont dénombré environ 5 000 pêcheurs pour une production annuelle totale de 3 000 - 3 500 tonnes.

3.4 Sous-secteur de l'aquaculture

Toutes les Provinces de la République démocratique du Congo sont favorables à la pratique et au développement de l'aquaculture. Des infrastructures aquacoles y sont présentes sous forme de Centres d'alevinage principaux (CAP) et de Centres d'alevinage secondaires (CAS). Par contre les ressources humaines et matérielles font énormément défaut, très peu de cadres formés en aquaculture étant disponibles. Deux types de poisson sont élevés. Il s'agit de tilapias, principalement *Tilapia rendalli* et *Oreochromis macrochir* en étangs; *Oreochromis niloticus* et *Oreochromis andersonii* en petites retenues d'eau, et du poisson-chat (*Clarias gariepinus*).

3.4.1 Performance du sous-secteur

Des données statistiques fiables de production ne sont pas connues depuis plus une dizaine d'années suite à l'arrêt en 1990 des activités de projets de coopération extérieure, consécutif aux multiples mouvements de guerres suivis de l'abandon des activités piscicoles par la plupart des populations rurales.

Toutefois, entre 2003 et 2007, on estime que la production aquacole nationale a atteint un niveau proche de 3 000 tonnes par an d'une valeur de USD 7,4 millions (FAO, 2007).

Essentiellement activité de subsistance en milieu rural, l'aquaculture tend à se professionnaliser et à devenir une pisciculture de type commercial en milieu périurbain où se développe autour de certaines grandes agglomérations comme Kinshasa, Kisangani et Lubumbashi, l'organisation de ventes occasionnelles de poisson à la ferme.

Bien que réelle, la contribution de la pisciculture à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté dans les ménages vulnérables et au PIB, est difficile à estimer en raison de la carence en données statistiques.

3.4.2 Cadre institutionnel et juridique

L'aquaculture est sous la responsabilité du Service national d'aquaculture (SENAQUA) du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. La mission du SENAQUA est d'élaborer la politique et la stratégie nationale de développement de l'aquaculture, et de coordonner son développement. Au niveau central le SENAQUA dispose d'une coordination nationale, au niveau de chacune des onze (11) provinces, d'une coordination provinciale et de 25 centres d'alevinage principaux et secondaires répartis à travers toutes les provinces.

Il n'existe pas encore de cadre juridique réglemant l'activité aquacole. Des efforts sont cependant consentis depuis quelques temps par le gouvernement pour la formulation d'un cadre juridique afin d'assurer le développement durable de l'aquaculture. C'est dans cette optique que depuis 2006, la FAO appuie la RDC dans le cadre du Projet TCP/DRC/3102 portant sur la "Définition d'une stratégie et d'un plan de développement de l'aquaculture en République Démocratique du Congo".

3.4.3 Recherche, éducation et formation

Plusieurs structures hébergent des institutions de recherche aquacole : Facultés de médecine vétérinaire et d'agronomie de l'Université de Lubumbashi, Ecole régionale d'aménagement intégré de la forêt tropicale (ERAIFT) de Kinshasa, Institut national d'études et recherches agronomiques (INERA), ISP Bukavu, Université de Kisangani. Les Facultés d'agronomie de l'Université de Kinshasa et de Lubumbashi et la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Lubumbashi dispensent un cours de pisciculture.

4. UTILISATION POST-CAPTURE

La majeure partie des captures de pêche maritime est commercialisée dans les marchés de Kinshasa sous forme de produit frais ou congelé. Les produits de pêche continentale sont commercialisés sous la forme séchée au soleil ou salée séchée et fumée, excepté pour les marchés à proximité immédiate des points de débarquement, où le produit frais est disponible. Les équipements pour le traitement industriel (congélation) existent à Kalemie sur le lac Tanganyika, où deux unités de pêche semi industrielle disposant de tunnels de congélation et d'entrepôts frigorifiques ravitaillent la province et même au-delà. Le transport par voies lacustre et fluvial joue un rôle critique dans la distribution du poisson et la commercialisation dans toute la région orientale des lacs de la vallée du rift et dans le bassin du fleuve Congo. Aussi la voie aérienne est utilisée qui permet l'approvisionnement des zones minières à fort pouvoir d'achat du Kasai, en produits

transformés provenant de Kaliémie et du poisson frais du fleuve (Equateur) vers la capitale (Kinshasa). Le poisson représente une denrée alimentaire très populaire dans la plupart des régions et la demande est extrêmement élevée. Cependant, l'enclavement de la plupart des plans d'eau, l'inexistence d'infrastructures (routes, chaîne de froid) ou leur état extrêmement désagréé imposent de graves limitations aux possibilités de distribution et de vente.

5. PERFORMANCE DU SECTEUR HALIEUTIQUE

En RDC, la pêche joue un rôle important en termes d'emploi, de sécurité alimentaire, de bénéfices sociaux et économiques. Les communautés de pêche artisanales et d'autres communautés rurales mènent des activités génératrices de revenus et contribuent ainsi aux moyens d'existence des communautés rurales.

5.1 Rôle économique du secteur des pêches

Il n'est pas possible d'avoir une lecture fiable de la contribution actuelle de la pêche à l'économie nationale du fait du manque presque total de données récentes. Cependant, il est clair que tous les deux secteurs tant de pêche maritime que de pêche intérieure ont subi un déclin significatif dû aux événements politiques et économiques fortement instables qui ont prévalu dans le pays au cours des dernières décennies. Dans le passé, la pêche maritime dépendait des accords pour travailler dans les eaux côtières des états voisins, puisque le littoral et les eaux territoriales de la RDC sont extrêmement limités. Il n'a pas été possible de maintenir ces accords. En outre, le lamentable climat économique a entraîné la détérioration physique de la flottille de pêche du fait du manque d'entretien, de pièces de rechange, de fournitures en carburant, etc. Les rendements de la pêche intérieure ont chuté considérablement à cause de la pénurie des principaux intrants et des difficultés d'écoulement liées au mauvais état des infrastructures.

5.2 Demande et offre

Le poisson et les produits dérivés sont des éléments communs de l'alimentation dans la plupart des régions du pays et la demande est extrêmement importante. Cependant, les possibilités pour la distribution et la commercialisation du poisson causent un problème en raison de l'inaccessibilité et l'inexistence de l'infrastructure routière. Pendant plusieurs années, l'offre n'a jamais satisfait la demande en RDC. Dans plusieurs régions du pays la population dépendait des importations comme importante source d'approvisionnement en poisson et produits de la pêche pour la consommation locale. La consommation annuelle du poisson par habitant a été estimée par la FAO à 5,5 en 2007. En raison du fort taux de croissance démographique au cours des prochaines années, pour faire face à la demande locale, l'approvisionnement en poisson et produits halieutiques devra augmenter d'une manière spectaculaire. Alternativement, l'augmentation de la production aquacole pourrait fournir une nouvelle source d'approvisionnement en poisson pour satisfaire la demande domestique dans le pays.

5.3 Commerce

La RDC importe d'importantes quantités de poisson, principalement du tilapia séché et le dagaa en vrac du lac Victoria. La plus grande quantité du poisson séché autour du lac Turkana, du lac Tanganyika et d'autres importants lacs finit dans les marchés du pays, même si des chiffres précis sur les importations manquent en raison du commerce frontalier informel. Cependant, on estime qu'environ 70-80 millions de dollars américains s'échangent entre la RDC et les pays de la région. Il y a aussi des importations de poisson congelé comme le chinchard de la Mauritanie et de la Namibie. La Namibie fournit approximativement 200 000 tonnes de chinchard congelé aux marchés régionaux

dont environ 70% sont exportés en RDC. Donc les chiffres officiels de l'importation sont sous-estimés. Pour améliorer le commerce, les méthodes de traitement doivent être revues et modernisées et les infrastructures de communication (infrastructures routières notamment) développées pour permettre la mise à disposition sur les marchés de produits séchés et fumés de qualité.

Bien que la RDC importe des quantités massives de poisson et de produits de la pêche des pays de la région, d'importantes quantités de poisson sont également exportées hors du pays vers les marchés régionaux, la raison étant le manque d'une infrastructure routière appropriée qui entrave la distribution dans le pays. La plupart des exportations des produits de la pêche de la RDC passent par les lacs de la vallée du rift. Le commerce formel de poisson originaire de la RDC inclut les exportations de poissons d'aquarium vers l'UE et les Etats-Unis.

5.4 Sécurité alimentaire

Le poisson et les produits de la pêche jouent un rôle important dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en RDC en offrant une importante source de protéine bon marché. La tendance générale en ce qui concerne des activités de pêche au cours des dernières années, a été négativement affectée par les troubles à l'ordre civil, ce qui a entraîné une chute des captures totales. Cette situation générale de l'insécurité vécue dans le pays a conduit à l'abandon des activités agricoles et commerciales et a eu pour conséquence une pénurie de produits alimentaires. Malgré cette situation déplorable, il existe beaucoup de terre et d'eau en RDC avec un bon potentiel en pisciculture qui pourrait couvrir les zones de marais/plaines inondables, et plusieurs cours d'eau pour augmenter la production de poisson.

5.5 Emploi

Comme dans plusieurs pays africains, la pêche en RDC est une source importante d'emplois. On estime qu'environ 600 000 personnes travaillent dans la pêche continentale qui est le secteur le plus important. Ces personnes sont impliquées dans la capture, la transformation et la commercialisation, l'approvisionnement en intrants, le transport, la construction d'engins et des embarcations et la réparation de moteurs.

5.6 Développement rural

Les pêches continentales jouent un rôle important pour les communautés rurales et fournissent environ 25 à 50 pour cent des besoins en protéines du pays. Bien que les activités de pêche aient tendance à fournir plusieurs avantages aux populations les plus indigentes vivant près des cours de l'eau, les conditions de vie et le bien-être des communautés de pêche sont précaires. Indépendamment du fait que la pêche constitue une importante source de revenus et d'emploi, les communautés de pêche paraissent les plus pauvres des communautés rurales

6. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR

Pour le secteur maritime il n'y a plus de flottille capable de mener des opérations lointaines en eau profonde et il y aurait peu de raisons pour développer une telle flottille dans les conditions actuelles de l'exploitation globale de la pêche. L'instabilité politique prolongée et le malaise économique ont justifié le maintien de la pêche continentale dans un état lamentable et les besoins de développement à court terme concernent la restauration de la performance du secteur à travers la réhabilitation des infrastructures et la fourniture d'intrants. Les conditions dans le pays continuent à être précaires et imprévisibles, en particulier dans les zones orientales autour des lacs de la vallée du rift, et l'initialisation de projets devra évidemment attendre la restauration de l'ordre civil. Quand il devient possible de le faire, des exercices d'identification et de formulation de projets doivent être menés au cas par cas afin de collecter des informations actualisées

sur l'état des captures et les activités après capture, et déterminer les conditions de réhabilitation pour chacune des principales pêcheries.

Le travail dans le cadre du projet de recherche sur le lac Tanganyika (LTR) - Recherche pour la gestion de la pêche sur le lac Tanganyika (GCP/RAF/271/FIN)- a révélé des signes localisés de surpêche des stocks pélagiques dans les eaux se trouvant entre le Burundi et la RDC (région d'Uvira/Fizi). Par conséquent, pour le secteur septentrional du lac relevant de la RDC, on recommande que les efforts de développement ne se concentrent pas sur l'augmentation des niveaux des captures mais plutôt sur le renforcement des possibilités de gestion pour garantir la durabilité des ressources. En outre, l'amélioration du secteur après capture augmenterait l'approvisionnement actuel en poisson du lac en réduisant la perte du produit pendant la transformation et la distribution dans les marchés, particulièrement pendant la saison des pluies, et en éliminant la détérioration et la contamination.

En somme, les contraintes et les opportunités pour le développement du secteur halieutique sont résumées dans les points suivants :

6.1 Opportunités

- Existence d'un réseau dense de rivières et de lacs riches en ressources ichtyologiques;
- Disponibilité d'importantes ressources halieutiques;
- Existence d'importants marchés nationaux, régionaux et internationaux et disponibilité d'espèces commerciales telles que la perche du Nil, le tilapia et le poisson-chat qui sont appréciés dans ces différents marchés.

6.2 Contraintes

- La législation actuelle sur les pêches ne prend pas en compte les aspects spécifiques liés à la gouvernance des pêches, au contrôle de qualité des produits et aux conditions spécifiques de transformation conformes aux normes internationales;
- L'industrie de la pêche ne dispose pas d'une autorité compétente qui soit en charge de tous les aspects sur la certification, l'inspection sanitaire, la sécurité, l'élaboration des approbations, etc;
- Manque d'infrastructures appropriées y compris routes, équipements de transformation et de conservation;
- Troubles à l'ordre civil;
- Insuffisance en personnel qualifié;
- Manque de bureaux et d'équipements de terrain de base;
- Difficultés dans l'application des lois et règlements;
- Inexistence d'un système fiable de collecte et d'analyse des données.

6.3 Politique et stratégies de mise en œuvre

La politique de gestion des pêcheries de la RDC élaboré en 1986 visait l'augmentation de la production pour approvisionner les marchés intérieurs et augmenter les exportations, améliorant de ce fait les revenus et le bien-être de la population, tout en contribuant au développement du secteur et en encourageant la coopération régionale et internationale. Depuis l'élaboration de cette politique, le contexte sociopolitique et économique a évolué en apportant plus d'attention à la nécessité de la participation effective des pêcheurs à la gestion des pêcheries et de la biodiversité, ainsi qu'à l'intégration de la pêche dans les stratégies de développement local.

6.4 Recherche

Très peu de recherches sur la pêche ou l'aquaculture ont été réalisées au cours des dernières années en raison des troubles à l'ordre civil, de l'effondrement de l'économie et de la fermeture ou du retrait obligatoire des programmes d'aide internationaux sur la pêche. Une exception partielle a été la région orientale des lacs, où des chercheurs halieutes de la RDC ont pu participer, dans une certaine mesure, à plusieurs projets régionaux.

a) Projet régional sur la planification, le développement et la gestion des pêcheries continentales en Afrique du sud/centrale/de l'est (IFIP).

Un projet régional FAO/PNUD a été exécuté de 1989 à 1992. Ce projet visait la promotion d'une exploitation plus efficace et plus rationnelle des ressources halieutiques dans les principaux plans d'eau intérieurs. Un travail profond et bien documenté relatif à la gestion et à la planification des plans d'eau partagés a été mené, y compris les lacs Moëro Luapula, Tanganyika, Kivu, Edouard et Albert. Ce travail a abordé un certain nombre de revues du secteur au niveau national et des investigations de terrain sur la situation de pêcheries particulières.

b) Décade internationale des lacs de l'Afrique de l'est (IDEAL)

IDEAL a été établie (effectif en 1992-93) comme un projet de dix ans pour la recherche sur la limnologie biologique, géologique, chimique et physique de la fissure (rift) de l'Afrique de l'est. Les objectifs du projet sont : (a) obtenir des données à longue et haute résolution sur le changement de l'écosystème dans les lacs tropicaux de l'Afrique de l'est; et (b) fournir un programme de formation complet pour les étudiants et les scientifiques africains et internationaux afin de renforcer les capacités institutionnelles africaines en sciences aquatiques et établir des partenariats dans le domaine de la recherche entre les spécialistes africains en limnologie et en paléoclimatologie et ceux de l'hémisphère nord. Dans la phase initiale du projet, l'attention s'est concentrée principalement sur le lac Victoria. Ainsi les résultats obtenus incluent une collection étendue de publications universitaires/académiques dont les références sont répertoriées sur le site Web d'IDEAL : (<http://lrc.geo.umn.edu/IDEAL>).

c) Recherche sur le lac Tanganyika (LTR)

Le projet de recherche pour la gestion des pêches sur le lac Tanganyika (LTR-GCP/RAF/271/FIN) – impliquant quatre pays : le Burundi, la RDC, la Tanzanie, et la Zambie – a été formulé suite à la recommandation de la première session du sous-comité du CPCA de 1978 pour le lac Tanganyika. Il est devenu entièrement opérationnel en 1992, sous l'exécution de la FAO, avec le financement de la Finlande. Le projet a depuis effectué un vaste programme d'études impliquant l'hydrodynamique, la limnologie, l'ichtyologie et la planctologie, la télédétection, la génétique des poissons et les statistiques de pêche. Celles-ci sont entièrement documentées à travers la série de publications sur le projet. Les investigations complémentaires sur la législation et les aspects socio-économiques et institutionnels ont complété les bases pour la préparation d'un cadre régional du plan de gestion de pêcheries (FFMP) pour le lac Tanganyika, qui est basé sur les principes énoncés dans le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable. Le projet FISHCODE (GCP/INT/648/NOR - Aide aux pays en voie de développement pour la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable), basé au siège de la FAO à Rome, a fourni un financement additionnel pour faciliter le travail de préparation du FFMP. Après revue et discussion avec les autorités nationales de pêche des quatre états concernés, et une série de consultations avec les groupes locaux d'utilisateurs des ressources, le FFMP a été adopté en mai 1999 par les délégués à la huitième session du Sous-comité lac Tanganyika du CPCA. Une étude de faisabilité pour le programme de mise en œuvre du FFMP a été programmée pour fin 1999/début 2000. Le siège du projet LTR est basé à Bujumbura, Burundi, avec trois

sous-stations situées sur le lac au bureau chargé de la recherche halieutique dans chacun des trois autres pays. Le Centre de recherche en Hydrobiologie (CRH) à Uvira sert de sous-station du LTR pour la RDC. Voir plus d'information sur le site Web : <http://www.fao.org/fi/ltr>

d) Projet sur la biodiversité du lac Tanganyika

Depuis 1995, une autre initiative importante, le projet sur la biodiversité du lac Tanganyika (LTBP), a complété les investigations sur la pêche du LTR. Financé pour une période de cinq ans par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) à travers le PNUD. Le mandat du projet LTBP est de s'attaquer aux problèmes plus larges de gestion, de lutte contre la pollution, de conservation et d'entretien de la biodiversité à l'échelle du lac. On prévoit d'élaborer un plan régional de gestion durable sur la base d'une série d'études multidisciplinaires couvrant les problèmes d'ordre scientifique, technique, légal et socio-économique liés à la préservation du lac et de l'environnement du bassin. Les secteurs clés incluent la biodiversité, la pollution, la sédimentation, la socio-économie et l'éducation environnementale. LTBP et LTR utilisent les mêmes stations de terrain autour du lac (Bujumbura, Kigoma, Mpulungu et Uvira), et coopèrent autant que possible à travers le partage du personnel national, de l'équipement technique et de la documentation, et certains coûts d'enquête et de charges administratives. Le bureau de coordination du projet est situé à Dar es Salam, et le Chargé de liaison scientifique est basé à Bujumbura. Les informations supplémentaires sont fournies par le site Web de LTBP : <http://www.ltbp.org>.

e) Project Nyanza

Le Project Nyanza a commencé en 1998 comme une composante du projet IDEAL prévu pour encourager les étudiants africains en licence et basés aux Etats-Unis, de même que les jeunes professionnels à participer à la recherche sur les lacs tropicaux dont la base est le lac Tanganyika. Le bureau de terrain du projet est basé à TAFIRI-Kigoma, et la gestion administrative est assurée par l'Université de l'Arizona. Le financement est assuré par la Fondation nationale pour la science des Etats-Unis et le Projet sur la biodiversité du lac Tanganyika financé par le FEM.

6.5 Éducation

Au cours de sa période d'exécution, chaque année, le Projet sur la biodiversité du lac Tanganyika a sponsorisé la participation de 12 étudiants africains au Projet Nyanza, organisée par la Décade internationale des lacs de l'Afrique de l'est (IDEAL) et l'Université de l'Arizona.

6.6 Aide extérieure

Beaucoup d'actions de recherche et d'assistance technique financées de façon bilatérale ou internationale ont été entreprises au cours des quarante ans depuis l'indépendance en 1960, y compris les projets IFIPLTR et LTBP dont il a été question plus haut. Les gouvernements de la Belgique et des Etats-Unis (à travers l'USAID) ont accordé un appui substantiel sous forme d'assistance technique dans le domaine de l'aquaculture. Le dernier projet national important sur la pêche impliquant la FAO s'est achevé en 1984 (UNDP/FAO ZAI/80/003). Le projet s'est terminé avec une conférence nationale sur la pêche au cours de laquelle un certain nombre de recommandations ont été adoptées, y compris un appel pour la restructuration de l'administration des pêches et des procédures de planification. On a convenu qu'une unité centrale de planification et de suivi devrait être créée pour servir de secrétariat exécutif à un comité national sur la pêche. La FAO a également aidé le secteur dans le cadre d'une part de la formulation d'un projet de loi fournissant un cadre juridique général pour les pêches maritimes et continentales sous le projet GCP/INT/400/NOR (en 1985), et du Programme pour les moyens d'existence durables en Afrique de l'ouest (GCP/INT/735/UK) (en 1999) d'autre part.

7. INSTITUTIONS DU SECTEUR HALIEUTIQUE

La Direction des pêches du Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage est responsable du secteur des pêches. Comprenant quatre divisions (politiques, contrôle et surveillance, gestion des pêcheries, recherche et développement), elle est chargée de la politique et de la planification de la pêche, de la mise en application des lois et règlements, de l'appui technique ainsi que des statistiques de pêche. D'autres institutions impliquées dans les activités de pêche incluent le Ministère de l'environnement et des forêts, l'Institut congolais de la faune et les universités de Kinshasa et de Kisangani qui mènent des recherches et font la formation sur la pêche. Sur le plan opérationnel, le secteur des pêches est animé par le Service National de promotion de la pêche, SENADEP.

8. CADRE JURIDIQUE GÉNÉRAL

La pêche en RDC est encore régie par le décret du 21 avril 1937 sur la pêche et la chasse. L'ordonnance du 18 octobre 1958 précise les modes de pêche qui sont interdits. Le décret de 1937 a été amendé par l'Ordonnance 60/041 du 22 août 1969 relative à la conservation de la nature dans les parcs et réserves apparentées. Dans ces aires protégées, la pêche est interdite sauf dans les endroits aménagés expressément pour les activités touristiques et après obtention d'une autorisation. La mise en application de la réglementation a été profondément compromise par la suppression des corps de métiers en 1983, des brigades de pêche notamment. Cette suppression a entraîné une forte réduction des effectifs des agents de terrain (EURATA, 2006).

En 1985, un projet de loi fournissant un cadre juridique général pour la pêche marine et intérieure a été rédigé avec l'aide de la FAO (GCP/INT/400/NOR). C'est un texte de loi complet composé de 70 articles principalement conçu pour régir la pêche continentale; cependant, cette loi est toujours sous forme d'ébauche et n'a pas encore été soumise au Parlement en raison des agitations politiques répétitives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

EURATA. 2006. Profil environnemental-République Démocratique du Congo-Rapport provisoire. (Disponible sur internet : http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/RDCongo_CEP_2006.pdf)

FAO. 2009. National Aquaculture Sector Overviews (Disponible sur Internet: http://www.fao.org/fishery/countrysector/naso_congo/fr)

FAO. 2009. FISHSTAT (Disponible sur internet: <http://www.fao.org/fi/stat/summary>).

OECD. 2006: République démocratique du Congo: Données eco, oecd.pdf (Disponible sur internet : <http://www.oecd.org/dataoecd/41/7/38582123> or <http://www.oecd.org/dataoecd/4/15/40568977.pdf>)

FishBase. 2009. Disponible sur internet : <http://www.fishbase.org/search.php>